

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60754-2

1991

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1997-04

Amendement 1

**Essai sur les gaz émis lors de la combustion
des câbles électriques –**

Partie 2:

**Détermination de l'acidité des gaz émis lors de
la combustion d'un matériau prélevé sur un
câble par mesurage du pH et de la conductivité**

Amendment 1

**Test on gases evolved during combustion
of electric cables –**

Part 2:

**Determination of degree of acidity of gases
evolved during the combustion of materials
taken from electric cables by measuring pH
and conductivity**

© IEC 1997 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Téléfax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 20C: Caractéristiques de combustion des câbles électriques, du comité d'études 20 de la CEI: Câbles électriques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
20C/51/FDIS	20C/53/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Pages 1, 4 et 8

Titre

Modifier le titre comme suit:

**ESSAI SUR LES GAZ ÉMIS LORS DE LA COMBUSTION
DE MATÉRIAUX DE CÂBLES –**

**Partie 2: Détermination de l'acidité des gaz
par mesurage du pH et de la conductivité**

Page 2

SOMMAIRE

Remplacer les titres des articles 8 et 9 par ce qui suit:

- 8 Expression des résultats
 - 8.1 Méthode générale
 - 8.2 Méthode simplifiée

- 9 Valeurs recommandées
 - 9.1 Méthode générale
 - 9.2 Méthode simplifiée

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 20C: Burning characteristics of electric cables, of IEC technical committee 20: Electric cables.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
20C/51/FDIS	20C/53/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Pages 1, 5 and 9

Title

Amend the title to read as follows:

**TEST ON GASES EVOLVED DURING COMBUSTION OF
MATERIALS FROM CABLES –**

**Part 2: Determination of degree of acidity of gases
by measuring pH and conductivity**

Page 3

CONTENTS

Replace the titles of clauses 8 and 9 by the following:

- 8 Expression of the results
 - 8.1 General method
 - 8.2 Simplified method
- 9 Recommended values
 - 9.1 General method
 - 9.2 Simplified method

Page 8

1 Domaine d'application

Remplacer le texte de cet article par ce qui suit:

La présente partie de la CEI 60754 décrit une méthode pour la détermination du degré de l'acidité des gaz émis durant la combustion de composés prélevés sur des éléments de câbles électriques ou optiques.

NOTES

- 1 Il convient que la spécification particulière du câble indique quels composants du câble ont lieu d'être essayés et quelle méthode de calcul (voir article 8) a lieu d'être utilisée en cas de contestation.
- 2 Dans cette norme, le terme «câbles électriques» couvre tous les câbles isolés à conducteur métallique utilisés pour la transmission d'énergie ou de signaux.

Page 14

8 Expression des résultats

Introduire un nouveau paragraphe 8.1 intitulé «Méthode générale».

Modifier la numérotation des paragraphes existants comme suit:

8.1	devient	8.1.1
8.2	devient	8.1.2
8.2.1	devient	8.1.2.1
8.2.2	devient	8.1.2.2

A la troisième ligne du paragraphe 8.2 existant, modifier 8.1 en 8.1.1.

Page 16

Ajouter le nouveau paragraphe 8.2 suivant:

8.2 Méthode simplifiée

Deux essais de détermination doivent être effectués sur chaque composant individuel non métallique à essayer.

L'essai est considéré comme étant satisfaisant si, à la fois, la valeur du pH de chaque échantillon des composants n'est pas inférieure à la valeur recommandée et la conductivité n'excède pas la valeur recommandée.

Si l'un des échantillons s'avère défectueux, l'essai de détermination doit être répété sur deux nouveaux échantillons du composant correspondant. Ces deux nouveaux échantillons doivent satisfaire aux valeurs limites recommandées.

Page 9

1 Scope

Replace the text of this clause by the following:

This part of IEC 60754 specifies a method for the determination of the degree of acidity of gases evolved during the combustion of compounds taken from the components of electric or optical cables.

NOTES

- 1 The relevant cable standard should indicate which components of the cable should be tested, and which method of calculation (see clause 8) should be used in the case of dispute.
- 2 For the purposes of this standard the term “electric cable” covers all insulated metallic conductor cables used for the conveyance of energy or signals.

Page 15

8 Expression of the results

Introduce a new subclause 8.1 entitled “General method”.

Amend the existing subclause numbering as follows:

- | | | |
|-------|----------------|---------|
| 8.1 | <i>becomes</i> | 8.1.1 |
| 8.2 | <i>becomes</i> | 8.1.2 |
| 8.2.1 | <i>becomes</i> | 8.1.2.1 |
| 8.2.2 | <i>becomes</i> | 8.1.2.2 |

In the first line of the existing subclause 8.2, amend 8.1 to 8.1.1.

Page 17

Add the following new subclause 8.2:

8.2 Simplified method

Two test determinations shall be undertaken on each non-metallic individual component to be tested.

The test is considered to be passed if, for each sample of the components, both the pH value is not less than the recommended value and the conductivity does not exceed the recommended value.

If one sample fails, the test determination shall be repeated on two further samples of the relevant component. Both repeat samples shall comply with recommended limit values.

9 Valeurs recommandées

Remplacer le texte de cet article par le nouveau texte suivant:

NOTE – Il est recommandé d'indiquer dans la spécification particulière du câble les prescriptions de performance à obtenir pour un mélange donné ou pour un composant prélevé sur un fil ou un câble. En l'absence de prescription donnée, il est recommandé que les valeurs indiquées ci-après soient considérées comme étant un niveau minimal acceptable.

9.1 Méthode générale

Il est recommandé que la valeur pondérée du pH, telle que déterminée en 8.1.2.1, ne soit pas inférieure à 4,3 lorsqu'elle est relative à un litre d'eau.

Il est recommandé que la valeur pondérée de la conductivité, telle que déterminée en 8.1.2.2, n'excède pas 10 $\mu\text{S}/\text{mm}$.

9.2 Méthode simplifiée

Il est recommandé que la valeur du pH, telle que déterminée en 8.2, ne soit pas inférieure à 4,3 lorsqu'elle est relative à un litre d'eau.

Il est recommandé que la valeur de la conductivité, telle que déterminée en 8.2, n'excède pas 10 $\mu\text{S}/\text{mm}$.

NOTE – En cas de contestation sur les valeurs de conductivité obtenues par l'une de ces méthodes, comme cela peut se produire si la valeur recommandée est dépassée bien que l'essai montre une conformité avec les valeurs recommandées pour le pH, des méthodes alternatives d'investigation peuvent être agréées entre les parties intéressées.

(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

IEC 60754-2:1991/AMD1:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/d/7eb938-57c1-4965-bcdf-e87820725be5/iec-60754-2-1991-amd1-1997>